

## Grammaire

### A. Le mot :

1. La nature des mots
2. Les déterminants
3. Les pronoms : possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif
4. Reconnaître la nature d'un groupe de mots

### B. La phrase :

5. La fonction sujet et attribut du sujet
6. La phrase : simple, complexe et non verbale
7. Le présentatif, l'emphase, la phrase impersonnelle
8. Les compléments circonstanciels
9. Les compléments essentiels du verbe
10. Les fonctions de l'adjectif qualificatif
11. Les fonctions par rapport au nom
12. Les propositions subordonnées
13. Les types et les formes de phrases

### C. Le texte :

14. La ponctuation
15. Les paroles rapportées
16. Sujet et prédicat
17. L'énonciation
18. Les reprises nominales et pronominales

# 1. La nature des mots

## I. DÉFINITION

La **nature grammaticale** d'un mot correspond à ce qu'il est par « nature », c'est-à-dire la catégorie grammaticale à laquelle il appartient et qui ne change pas : **nom, pronom, verbe, adjectif, déterminant, ...**

C'est un peu comme son **identité**.



### Attention !

Il ne faut pas la confondre avec la **fonction du mot** qui est son **rôle** dans la phrase (*sujet, COD, attribut du sujet...*).

Exemple : *Les mots sont vivants.*  
 ↑            ↑            ↑            ↑  
 déterminant    nom            verbe            adjectif qualificatif

La nature grammaticale d'un mot est indiquée dans le dictionnaire par une abréviation.

Exemple : *nom : n.m. (= nom masculin)*

## II. MOTS VARIABLES ET MOTS INVARIABLES

Certains mots peuvent **changer de forme selon leur genre** (masculin, féminin) ou **leur nombre** (singulier, pluriel) : ce sont les **mots variables**.

D'autres mots, appelés **mots invariables, ne changent pas de forme**, car ils n'ont ni genre ni nombre.

## III. LES DIFFÉRENTES NATURES DE MOTS

### A Les mots variables

Natures grammaticales	Exemples	Définitions
<b>Les noms</b>	<i>Gabriel observe sa <u>sœur</u>.</i>	Ils désignent des choses, des personnes et ce qui est invisible.
<b>Les déterminants</b>	<i>Le garçon observe <u>sa</u> sœur.</i>	Ils accompagnent le nom, indiquent son genre et son nombre.
<b>Les adjectifs qualificatifs</b>	<i>Le garçon observe sa <u>grande</u> sœur.</i>	Ils qualifient, précisent le nom avec lequel ils s'accordent.
<b>Les pronoms</b>	<i><u>Il</u> l'observe.</i>	Ils remplacent les noms pour éviter des répétitions.
<b>Les verbes</b>	<i>Le garçon <u>observe</u> sa sœur. Elle <u>est</u> belle.</i>	Seuls mots à se conjuguer, ils expriment des actions ou des états.

### B Les mots invariables

Natures grammaticales	Exemples	Définitions
<b>Les adverbes</b>	<i>Il lit <u>peu</u> et <u>lentement</u>. <u>Aussitôt</u>, il se fâche.</i>	Ils indiquent la <u>quantité</u> (peu, beaucoup, assez ...), la <u>manière</u> ( <i>lentement...</i> ), le <u>temps</u> ( <i>aujourd'hui, bientôt...</i> ), le <u>lieu</u> ( <i>ici, ailleurs, dessous ...</i> ), la <u>négation</u> ( <i>ne... pas...</i> ).
<b>Les prépositions</b>	<i>Il prépare sa valise <u>pour</u> partir en voyage. <u>Sans</u> votre aide, cela aurait été impossible.</i>	Elles sont toujours suivies d'un groupe nominal ou d'un verbe à l'infinitif et elles introduisent un complément.
<b>Les interjections</b>	<i><u>Ouf</u>, nous sommes enfin arrivés ! <u>Hélas</u>, la location est minuscule !</i>	Elles expriment une <u>émotion</u> ou un <u>sentiment</u> (soulagement, dégoût, joie, étonnement, admiration...).
<b>Les conjonctions de coordination</b>	<i>Gabriel <u>et</u> Louise aiment se promener ensemble.</i>	Elles <u>relient</u> des mots, des groupes de mots ou des propositions : <i>mais, ou, et, donc, or, ni, car</i> .
<b>Les conjonctions de subordination</b>	<i>Je révise <u>parce que</u> je ne veux pas échouer à mon examen.</i>	Elles introduisent des propositions subordonnées.

## La nature des mots

### Les mots variables

Ils changent de forme selon leur genre et leur nombre.

Ce sont :

- les déterminants
- les noms
- les adjectifs qualificatifs
- les verbes
- les pronoms

### Les mots invariables

Ils ne changent pas de forme, car ils n'ont ni genre ni nombre.

Ce sont :

- les adverbes
- les prépositions
- les conjonctions
  - de coordination
  - de subordination
- les interjections

## 2. Les déterminants

### I. DÉFINITION

Les **déterminants** sont des mots utilisés pour accompagner les noms. Le déterminant et le nom forment **un groupe nominal**. Les déterminants sont toujours placés avant le nom, mais un déterminant peut être séparé du nom par un adjectif qualificatif.

Exemple: « Oh ! j'ai cru voir / Glisser sur une fleur une longue limace ! » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

Le déterminant **s'accorde** en genre et en nombre avec le nom qu'il accompagne.

Exemple : « Non, ce serait trop laid, / Si le long de ce nez une larme coulait ! » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

La classe grammaticale des déterminants est elle-même divisée en plusieurs catégories : les **articles** (définis, indéfinis, partitifs) et les **déterminants** (possessifs, démonstratifs, interrogatifs et exclamatifs, numéraux cardinaux, indéfinis)



### II. LES ARTICLES

#### A L'article indéfini

On l'emploie si la chose désignée par le nom n'est pas encore connue, ou pour désigner n'importe quel élément au sein d'un ensemble.

Exemple : « Une pêche / Qui sourirait avec une fraise ! » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

Article indéfini	Masculin	Féminin
Singulier	un	une
Pluriel	des	

#### B L'article défini

On l'emploie si la chose désignée par le nom est connue, parce qu'on l'a déjà évoquée dans le texte, ou parce qu'il est unique :

Exemple: « Vois-tu bien, / Les larmes, il n'est rien de plus sublime, rien. » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

Article défini	Masculin	Féminin
Singulier	le / l'	la / l'
Pluriel	les	

L'article défini existe aussi à la forme **contractée**, c'est-à-dire que l'article se mêle à une **préposition** pour former un nouveau mot.

- à + le = au
- de + le = du
- à + les = aux
- de + les = des

Exemple : « Il est cadet aux gardes. » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

## L'article partitif

On l'emploie devant des noms renvoyant à des choses que l'on ne peut pas compter. On peut remplacer l'article partitif par « un peu de ». Il n'existe pas au pluriel.

Exemple : « La vapeur du tabac vous sort-elle du nez/ Sans qu'un voisin ne crie au feu de cheminée ? » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)



Article partitif	Masculin	Féminin
Singulier	du	de la
Pluriel	∅	

## III. LES DÉTERMINANTS

### Le déterminant possessif

On l'emploie pour indiquer **l'appartenance**. Son orthographe varie selon la personne du possesseur et selon le genre et le nombre du nom.

Exemple : « Votre place, aujourd'hui, là, voyons, entre nous, / Vous a coûté combien ? » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

## A. Le mot

	Un possesseur	Plusieurs possesseurs
Nom au masculin singulier	Mon, ton, son	Notre, votre, leur
Nom au féminin singulier	Ma, ta, sa	Notre, votre, leur
Nom au pluriel	Mes, tes, ses	Nos, vos, leurs

### B Le déterminant démonstratif

On l'emploie pour désigner quelque chose que l'on perçoit autour de soi, ou pour **reprendre** un nom déjà évoqué.

Exemple : « *Bon ! je vais sur la scène, en guise de buffet, / Découper cette mortadelle d'Italie !* » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

Déterminant démonstratif	Masculin	Féminin
Singulier	cet / ce	cette
Pluriel	ces	

### C Le déterminant interrogatif et exclamatif

C'est le déterminant qu'on emploie dans la phrase exclamative et interrogative.

Exemple : « *Les beaux rubans ! Quelle couleur, Comte de Guiche ?* » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

	Singulier	Pluriel
Masculin	Quel	Quels
Féminin	Quelle	Quelles

### D Le déterminant numéral cardinal

Il permet de compter avec précision, d'indiquer la quantité.

Exemple : « *Une chanson qu'il fit blessa quelqu'un de grand, / Et cent hommes - j'en suis - ce soir sont postés !...* » (*Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand*)

Attention, les déterminants « vingt » et « cent » prennent un -s s'ils sont multipliés, sans être suivi d'un autre nombre. On écrira donc « deux cents hommes », mais « deux cent cinq hommes ».

## **E** Le déterminant indéfini

Il exprime une quantité imprécise.

*Exemple : « À ce prix-là, monsieur, je t'autorise / À venir chaque jour empêcher la Clorise ! » (Cyrano de Bergerac, Acte I, Edmond Rostand)*

Indiquant une quantité 0 ou 1	Indiquant une quantité variable	Indiquant la totalité
Nul, pas un, aucun, chaque	Quelques, certains, plusieurs, divers...	Tout, toute, tous



### 3. Les pronoms

Un pronom est un mot qui remplace un nom.

#### I. LES PRONOMS PERSONNELS

Exemple : *J'*apprécie les romans d'aventure. Et *vous* ?

Un pronom personnel a la **marque d'une personne**. Il varie selon la personne, le nombre, le genre et la fonction.

	Singulier				Pluriel			
	1 <sup>re</sup> personne	2 <sup>e</sup> personne	3 <sup>e</sup> personne		1 <sup>re</sup> personne	2 <sup>e</sup> personne	3 <sup>e</sup> personne	
			masculin	féminin			masculin	féminin
Sujet	Je, j'	Tu	Il	Elle	Nous	Vous	Ils	Elles
COD	Me, m'	Te, t'	Le, l', se, s'	La, l', se, s'	Nous	Vous	Les, se, s'	Les, se, s'
COI	Me, m', moi	Te, t', toi	Lui, se, s', soi	Lui, se, s', soi	Nous	Vous	Leur, eux, se, s', soi	Leur, elles, se, s', soi.



Les pronoms de la 1<sup>re</sup> personne désignent **celui qui parle : l'émetteur**

Ceux de la 2<sup>e</sup> personne, désignent **le récepteur**.  
Les pronoms personnels de la 3<sup>e</sup> personne représentent un nom ou un groupe nominal du texte : **ils évitent les répétitions.**



## II. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Exemple : Cette fleur avait germé un jour au milieu des autres fleurs. **Celle-ci** [= cette fleur] avait vite intrigué le Petit Prince.

Genre	Singulier	Pluriel
Masculin	Celui, celui-ci, celui-là	Ceux, ceux-ci, ceux-là
Féminin	Celle, celle-ci, celle-là	Celles, celles-ci, celles-là.
Neutre	Ce, c', ceci, cela, ça	

Les **pronoms démonstratifs** remplacent souvent un groupe nominal précédé d'un déterminant démonstratif. Les adverbes **-ci** et **-là** permettent de situer les éléments dans l'espace et le temps. **-ci** marque quelque chose de proche (« Ces temps-ci... »), **-là** un élément lointain (« En ce temps-là... »).

## III. LES PRONOMS POSSESSIFS

Exemple : Sa fleur est orgueilleuse, **la mienne** [= ma fleur] est trop modeste.

Ils **varient en fonction du possesseur**, (en personne et en nombre) mais aussi du possédé (en genre et en nombre).

Élément possédé	Possesseur					
	1 <sup>re</sup> Pers. Sing.	2 <sup>e</sup> Pers. Sing.	3 <sup>e</sup> Pers. Sing.	1 <sup>re</sup> Pers. Plu.	2 <sup>e</sup> Pers. Plu.	3 <sup>e</sup> Pers. Plu.
Masc. Sing.	Le mien	Le tien	Le sien	Le nôtre	Le vôtre	Le leur
Fém. Sing.	La mienne	La tienne	La sienne	La nôtre	La vôtre	La leur
Masc. Plu.	Les miens	Les tiens	Les siens	Les nôtres	Les vôtres	Les leurs
Fém. Plu.	Les miennes	Les tiennes	Les siennes	Les nôtres	Les vôtres	Les leurs

## IV. LES PRONOMS INTERROGATIFS

Exemple : J'ai le choix entre lire L'Oeil du Loup ou Le Petit Prince. **Lequel** des deux me conseillez-vous ?

Il s'agit des **pronoms utilisés pour poser des questions**, on les emploie dans les phrases interrogatives.

	Formes simples	Formes composées
Sujet	Qui	
COD, attribut, CC.	Qui, que, quoi, où	Lequel, lesquels, laquelle, lesquelles
Après une préposition	À qui, à quoi, de qui, de quoi	Auquel, duquel, à laquelle, de laquelle, auxquels, auxquelles, desquels